

## DÉONTOLOGIE DES INTERMÉDIAIRES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV090	1 jour - 3 h	Bases	Classe virtuelle	350,00 €

### LIEUX ET DATES :

### A distance

- Du 21/05/2025 au 21/05/2025

### OBJECTIFS

- Identifier les règles déontologiques à respecter dans ses rapports avec ses différents interlocuteurs (compagnie, courtier, agent général)

### Information complémentaire :

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

### Modalités pédagogiques :

**La bonne acquisition des connaissances est régulièrement validée à travers des questionnaires et cas pratiques.**

### Formateur(s) :

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

### PROGRAMME

- A. Déontologie des intermédiaires les règles du courtage en IARD
- 1. Différence de situation juridique entre les intermédiaires
- 2. Relations courtiers / entreprises d'assurances
- 3. Relation client / courtier / compagnie
- 4. Règles de saisine de la compagnie
- 5. Usages du courtage
- 6. Code moral du courtier
- B. Logigramme déontologie agence courtage AN
- C. Logigramme déontologie agence courtage Portefeuille
- 1. Traitement des Ordres de consultation
- 2. Traitement des ordres de communication
- 3. Ordre de remplacement courtier
- 4. Exemple ordre de remplacement
- 5. Transfert de contrat individuel entre agents

**Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Agents  
courtiers  
Intermédiaires d'assurance

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis.

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

350,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 10/01/2026 à 05:22